

# Manifestations festives : la consommation excessive d'alcool, un risque à prévenir



## RÉFÉRENTIEL À L'INTENTION DES ORGANISATEURS DE MANIFESTATIONS

- 1 - POUR NE PLUS BANALISER LE RISQUE ALCOOL
- 2 - LE RISQUE ALCOOL : DIFFÉRENTS STADES
- 3 - DÉVELOPPER PLUSIEURS AXES POUR UNE PRÉVENTION ADAPTÉE
- 4 - LES ACTEURS ET LE CADRE DE LA PRÉVENTION
- 5 - L'ACTION DE PRÉVENTION
- 6 - PRÉPARER POUR AGIR EFFICACEMENT

**L.P.F**



# 1 • Pour ne plus banaliser le risque alcool

*Depuis plus de quinze ans de nombreuses expériences sont menées au sein de manifestations festives pour faire face aux problèmes de consommation excessives d'alcool afin d'en prévenir les conséquences souvent dramatiques notamment lors du retour en voiture.*

## ► La fête et ses motivations

Les motivations pour faire la fête sont multiples, bien souvent positives et se conjuguent les unes aux autres :

- recherche de convivialité,
- partage de moments d'émotions,
- évitement des contraintes sociales voire de problèmes personnels,
- expérimentation plus ou moins volontaire de sensations nouvelles.

## ► Les consommations

Cependant, ces manifestations favorisent souvent la consommation de substances psycho-actives dont les conséquences peuvent être inattendues voire dangereuses.

Nous savons aujourd'hui que «toutes les drogues ou substances psycho-actives agissent sur le cerveau, qu'il s'agisse de drogues illicites, d'alcool, de tabac ou de médicaments». Il ne s'agit pas de nier pour autant que certaines sont plus dangereuses que d'autres.

## ► Le risque alcool

La consommation d'alcool est certainement un des facteurs de risques d'accidents et de passages à l'acte violent les plus importants, mais souvent méconnus ou banalisés pendant ou à la suite des grandes manifestations festives.

Si la notion de risque zéro est utopique, il n'en demeure pas moins que tout doit être mis en œuvre pour analyser par exemple les multiples facettes des comportements dangereux et dans ce cadre rechercher des solutions pour diminuer notamment l'accidentalité sous influence de l'alcool.

## ► Dépasser les dispositifs habituels

Les expériences évoquées ont démontré qu'il était possible d'insérer une démarche de prévention au sein de ces manifestations ou rassemblements. Une telle démarche est différente, mais complémentaire, de l'organisation d'un dispositif de secours. Elle tient compte des publics et de leurs attentes et définit des modalités d'intervention appropriées, orientées vers le dialogue, animées par une équipe agissant à partir d'un emplacement bien repéré. Ce type de démarche a fait ses preuves en contribuant à sensibiliser les participants au risque alcool, apportant ainsi un label de qualité aux organisateurs qui peuvent alors bénéficier d'un retour en terme d'image de marque.

## ► Un travail de synthèse

Ce document a été rédigé à l'attention des organisateurs d'événements festifs (manifestations déclarées officiellement ou rassemblements alternatifs), mais aussi aux producteurs, aux artistes. Il synthétise les dispositions essentielles d'une démarche de prévention. Dispositions testées auprès des 10 000 participants du festival de la jeunesse et du FestiVal de Marne, manifestations musicales organisées par le Conseil Général du Val de Marne, engagé depuis plusieurs années dans une démarche similaire.

## ► Pour aller plus loin

Un dossier documentaire est prévu pour compléter les aspects relationnels et pédagogiques d'un projet de prévention. Le lecteur trouvera également dans ce dossier les informations concernant les obligations légales et réglementaires nécessaires (déclarations administratives, autorisation et licence pour débit de boissons, déclaration à la Sacem, à l'URSSAF...).

# 2 • Le risque alcool : différents stades

*Dans le cadre d'une intervention ponctuelle, au cours d'un évènement, il convient de distinguer les consommations de boissons alcoolisées qui peuvent être dangereuses à court terme, des alcoolisations dangereuses à plus ou moins long terme.*

## ► Les dangers à court terme

A court terme, l'alcoolisation peut abaisser la vigilance (augmenter le risque d'accident), induire des états d'excitation ou d'incoordination motrice (l'ivresse), conduire à des passages à l'acte violents, des comportements sexuels non ou mal maîtrisés (risque de contamination). Nous présenterons sommairement les données particulières au risque d'accident et à l'état d'ivresse.

### **Le risque d'accident : l'état alcoolique caractérisé par une alcoolémie supérieure à 0,50 g d'alcool par litre de sang**

Dès le premier verre, la consommation d'alcool peut être dangereuse pour les sujets qui vont prendre le volant. Le risque d'accident est multiplié par 2 à partir de 0,50 g d'alcool par litre de sang, limite légale autorisée par le code de la route.

En France, quelle que soit la boisson, une consommation servie dans un débit de boissons contient 10 grammes d'alcool ce qui a pour effet de porter le taux d'alcoolémie dans le sang à 0,20 g/l en moyenne. À domicile les quantités sont très variables. C'est donc aux environs de deux verres que se situe la limite de consommation avant de prendre le volant.

### **L'état d'ivresse aiguë : les modifications de la conscience et du comportement :**

L'état d'ivresse peut être décelé aisément car les personnes en état d'ivresse présentent des troubles, moteurs ou d'élocution, apparents. Mais, d'autres substances (médicaments, drogues...) ou pathologies peuvent avoir aussi des effets similaires.

D'où l'intérêt de soumettre à un avis médical une personne présentant des signes évocateurs de l'ivresse surtout en cas de modification importante de l'état de conscience.

L'article L. 3353-4 du code de la santé publique punit celui qui a fait boire un mineur jusqu'à l'ivresse.

## ► Les dangers à plus ou moins long terme

### **L'alcoolisation excessive chronique et la dépendance**

Selon l'Organisation mondiale de la santé, et selon la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, la consommation d'alcool est excessive lorsqu'elle est égale ou supérieure à 2 verres par jour pour une femme et 3 verres pour un homme.

Lorsqu'il y a excès, les comportements qui en dépendent ne sont pas toujours significatifs. Cependant certains signes (comportement inhabituel, difficultés chroniques, besoin de consommer) peuvent être repérés par l'entourage ou par l'intéressé lui-même qui devra faire le point. À ce stade, une amélioration de la situation peut se produire après une modification des consommations.

L'impossibilité avérée de modifier sa consommation évoque la maladie alcoolique. Cette maladie correspond à un état de dépendance psychologique et/ou physiologique qui pour guérir nécessite une démarche spécifique.

### 3 • Développer plusieurs axes pour une prévention adaptée

*La prévention requiert l'adhésion aux valeurs découlant du respect de la dignité humaine. Le partage et l'échange doivent se faire au nom de la solidarité et de la citoyenneté plutôt que dans le registre de la culpabilité et doivent viser l'acceptation et l'implication de tous.*

#### ► Un cadre et des moyens concrets sont nécessaires.

Dans cette optique, l'approche développée introduit :

- le partage des préoccupations des usagers de réussir pleinement la fête,
- l'insertion de la démarche de prévention au sein du cadre général de la fête,

en vue :

- de la mise en place d'une équipe préventive,
- de la création d'un espace socio-éducatif de «communication-santé» pour accueillir, informer, prévenir et répondre à un certain nombre de problèmes.

#### ► Garantir la sécurité et prévenir les risques sur le terrain

En relation avec les organisateurs, l'objectif suivant doit pouvoir être développé :

- Contribuer à l'amélioration de la sécurité des usagers, éventuellement de leur santé par une présence rassurante, l'organisation d'une stratégie d'accueil et de prise en compte des besoins immédiats des usagers, l'ouverture d'une communication publique et l'organisation de réponses concrètes face aux consommations abusives de substances psycho-actives.

Cette démarche va prendre son sens par une série de propositions présentées par une équipe et par la mise à disposition d'un lieu pour parler et envisager des solutions.

#### ► Adapter la réponse à la spécificité de chaque public

Les données actuelles en matière de communication nous conduisent à préciser qu'une démarche préventive ne peut viser qu'une pratique donnée. L'erreur est souvent faite de ne pas assez préciser à quel type de consommateur s'adresse le message, induisant ainsi une confusion, pouvant aboutir alors à l'effet inverse : une possible incitation.

Un message peut ainsi être efficace à l'égard d'un groupe d'usagers sans problème et ne pas convenir à un groupe de consommateurs dépendants, et réciproquement :

- Concernant le choix de la cible, l'hypothèse suivante doit pouvoir être retenue : la population la plus concernée par ce travail - la cible du projet - est celle des «fêtards» en général - personnes sans grands problèmes, mais qui peuvent se laisser surprendre, se laisser influencer par l'ambiance ou le groupe à rechercher des sensations nouvelles.
- S'agissant de personnes qui, pour leur grande majorité, peuvent se trouver temporairement déstabilisées, une aide ponctuelle et adéquate doit pouvoir leur permettre de reprendre rapidement leur fonctionnement psychique habituel. Dans ce cas, le cadre général de la manifestation va jouer un rôle prépondérant, notamment s'il intègre une démarche préventive.

### 4 • Les acteurs et le cadre de la prévention

*Pivot de l'action, l'équipe de prévention se doit d'être accueillante et disponible, mais doit disposer de suffisamment de compétences pour mettre en œuvre les interventions préconisées et faire face aux différentes situations qui ne manqueront pas de se présenter.*

*Centre de l'action, l'espace de communication santé doit être chaleureux, bien disposé, bien équipé.*

#### ► L'équipe de prévention

##### Sa composition :

L'équipe peut être constituée de personnels non spécialisés mais formés à une démarche de prévention.

Elle comportera des animateurs de prévention, mais aussi et obligatoirement des infirmier(e)s et si possible un médecin. Cette équipe doit pouvoir fonctionner en symbiose avec le public reçu (connaissance des préoccupations... partage d'un discours commun...).

##### Son repérage :

Par un badge aux couleurs de l'organisation, signe de son intégration.

##### Sa formation :

L'expérience a démontré que l'on ne s'improvise pas agent de prévention sur un site aussi sensible. L'action peut être piégeante, si bien qu'un minimum de formation s'avère indispensable. La formation du personnel porte essentiellement sur les aspects psycho-sociaux liés aux processus de communication ainsi que sur les consommations de produits et les pathologies induites. Elle porte également sur l'action à mener et ses limites face à des situations nécessitant la mise en œuvre des secours d'urgence.

#### ► L'espace de communication santé

Cet espace doit être situé dans un endroit calme, au cœur de la manifestation, facilement accessible, visible. Sa disposition interne doit répondre aux exigences suivantes.

Deux zones principales doivent être prévues à proximité l'une de l'autre :

- Une zone de détente-repos appelée «chill out» dans le langage «techno», avec des fauteuils, de la lumière douce, éventuellement de la musique calme.
- Une zone d'animation, spacieuse et éclairée. L'accès à cette zone doit être suffisamment large pour autoriser une circulation sous forme de flux lors des animations. Des fontaines à eau doivent être installées, à la disposition des usagers.

Une troisième zone sera réservée au personnel.

## 5 • L'action de prévention

*Les mesures préconisées concourent au développement de la communication publique en matière de prévention et proposent des réponses concrètes aux besoins immédiats.*

### ► Délivrer des informations adaptées

Pour faire évoluer ses représentations et pratiques, tout sujet a besoin d'apports de connaissances, de réflexions sur ses attitudes, d'approches des comportements concrets. L'information constituera alors la première étape de ce processus.

Le document imprimé (plaquette...) sert toujours de référence en matière d'information, mais il faut aussi prévoir de répondre aux questions, de dialoguer. Il faut ainsi permettre la maîtrise d'un message dont le destinataire reconstruit toujours le sens, ce qui peut conduire à des problèmes d'interprétation. Les documents réalisés spécifiquement pour une manifestation devront avoir été testés auparavant.

### ► Comment utiliser le matériel de prévention

La proposition d'éthylotests vise à vulgariser l'emploi du « ballon », à en faire un objet d'utilisation courante. Peu de personnes savent, de fait, s'en servir facilement. Certains demandent une démonstration par l'intervenant, ou veulent essayer par eux mêmes. Le problème se pose lorsque le réactif vire. Il faut alors faire preuve de rigueur, voire de stratégie et toujours agir au « cas par cas ». Les associations qui oeuvrent dans ce domaine peuvent être un relais efficace.

Un « kit santé » pourra être proposé. Il sera alors composé de bouchons d'oreilles, de préservatifs et d'éthylotests, le tout accompagné d'une documentation technique, d'adresses. Ce kit se veut être offert en prolongement de la fête, pour permettre sur les thèmes de la sécurité, de la santé, une parole « après et ailleurs ».

### ► Traiter les problèmes rencontrés

Concrètement, cinq problèmes sont identifiés et traités :

- la déshydratation : pour la prévenir, il est prévu une distribution d'eau,
- l'hypoglycémie : distribution de sucreries,
- les problèmes auditifs : repos dans le calme, distribution de bouchons d'oreille pour filtrer ou atténuer les sons,
- le « coup de pompe », la grosse fatigue : un accueil est organisé pour se reposer,
- l'hyper-anxiété : proposition d'une présence rassurante pour certains jeunes.

C'est le temps de la détente, de l'animation, de l'échange (échange particulier, mais aussi souvent une explication en groupe), du « ravitaillement ». A titre indicatif, lors de nos tests, la consommation de produits glucidiques s'est révélée stable, sur l'ensemble des concerts, alors que la consommation d'eau a été multipliée presque par cinq (30 cl/personne contre 6,5) en fonction de programmes et de publics différents.

### ► Promouvoir un système de retour sécurisé

Désignation d'un conducteur sobre, valorisé, soutenu par les organisateurs de la soirée.

Ce conducteur se voit offrir des boissons non alcoolisées. Il peut même se voir rembourser la moitié de son entrée. Les clefs de la voiture lui sont remises, le plus souvent après vérification de l'alcoolémie. Il existe également la possibilité d'organiser des « covoiturages », des retours après le dernier métro, par autocar...

Tous ces dispositifs de réduction des risques ont fait la preuve de leur efficacité au regard d'une diminution de l'accidentalité. Cependant :

- il faut s'interroger sur les effets pervers qu'ils peuvent produire dans certains cas, en incitant implicitement à boire les non conducteurs, et les effets possibles à plus ou moins long terme en matière d'alcoolodépendance.
- il convient alors de rappeler que la responsabilisation de chacun est visée face au risque alcool (réf. : p.3).

## 6 • Préparer pour agir efficacement

*Suivant l'importance ou la nature du projet et de la manifestation, il est recommandé de constituer un groupe de pilotage chargé de définir les tâches et les responsabilités de chacun. Ce groupe procédera aux analyses, à la définition des objectifs et au suivi des activités, notamment à leur évaluation. Il pourra s'adjoindre un référent spécialisé ou un accompagnement technique afin de maîtriser l'ensemble des éléments du projet.*

### ► Analyse du contexte

L'analyse du contexte permet de repérer les problèmes éventuels, mais aussi de déterminer des leviers sur lesquels agir. Les points suivants doivent pouvoir être examinés.

#### La fête et ses différentes composantes

- les artistes (acteurs, musiciens, chanteurs, DJ...), un partenariat peut se révéler possible (par exemple, certains DJ acceptent volontiers de diffuser des messages de prévention adaptés...),
- les programmes, les entractes, les temps libres, les horaires pour éventuellement organiser des animations.

#### Le site, les dispositions d'accueil, de sécurité

- aspects du cadre, sa décoration, son environnement, le rôle possible des conditions climatiques, les différents investissements des lieux (nature, durée),
- présence d'un bar soumis à la réglementation sur les débits de boissons,
- l'agencement des salles, organisation ou pas d'un espace de communication-santé, de repos, les différents aspects des « commodités »...
- les problèmes d'accueil et de sécurité, gestion des foules, présence de personnes extérieures à la fête.

### ► Analyse de la composition du public

Un repérage détaillé s'impose. Les problèmes diffèrent en fonction de sa composition. Les attitudes et comportements varient en fonction de l'âge, des aspects socio-culturels... Des problèmes peuvent être liés au lieu de résidence (problèmes de retour, horaires, transports en commun...).

Le fait de venir seul, en groupe, d'être simple spectateur, de vouloir danser impliquent une relation particulière à l'événement. Le public se sent-il également interpellé sur la prévention, a-t-il sa propre position sur le thème ? Est-il organisé ? Est-il possible de rencontrer ses représentants ou reconnus comme tels.

#### Analyse de ses comportements

Les représentations musicales (musiques amplifiées et électroniques) expriment un temps fort faisant l'objet d'attitudes et de comportements particuliers désignés précisément par un langage spécifique. Différentes pratiques se déroulent dans le cadre de ces nouvelles formes de spectacles (musiques métal, hard rock). Par exemple, la pratique du pogottage (danser « en se heurtant ») occasionne des dépenses physiques analogues à un entraînement sportif et crée des besoins spécifiques en glucides et en eau. D'autres pratiques, comme le slamming (le saut dans la foule) et le trashing (la recherche des limites) peuvent occasionner d'autres besoins pour lesquels il conviendra d'être attentif.

**Les travaux évoqués dans ce document doivent permettre aux organisateurs de se doter d'un cadre général visant à optimiser les conditions d'accueil, le confort global des participants ainsi que la résolution des différents problèmes rencontrés par les spectateurs.**

**A partir de ce cadre, sous l'impulsion d'une équipe d'animation, la stratégie proposée vise la prévention des consommations excessives ainsi que la réduction des risques d'accidents.**

**Pour tout renseignement concernant le contenu de ce document, s'adresser à l'Institut Prévention-Formation : 01 40 59 81 09**

Ce Référentiel a été réalisé sous l'égide de l'Institut Prévention-Formation (IPF) dans le cadre du Programme Régional de santé (PRS) «alcool», avec l'appui financier de la CRAMIF et de la DRASS-IF.

Un groupe de travail a été animé et dirigé par Jean-Paul Thomas, Directeur de l'IPF qui en a rédigé le texte définitif.

#### **Ont participé à ce groupe de travail :**

Pilotage, accompagnement

- M. Arnaud Blandeyrac,  
Directeur de la santé, CRAMIF
- Mme Jeanne Clément,  
Déléguée Régionale, Assoc. Nat. de Prévention de l'Alcoolisme (ANPA)
- Dr. Daniel Coeurjoly,  
Direction des Interventions de Santé au Conseil Général du Val-de-Marne
- M. Daniel Dabit,  
Président national du Mouvement Vie Libre
- M. Patrice Lemarié,  
Secrétaire Général du Mouvement Vie Libre
- Dr. Laurent Meyer,  
Coordonnateur du PRS alcool Ile-de-France (ANPA Ile-de-France)
- M. Jean-Michel Moncomble,  
Délégué Education à la santé, CRAMIF
- Mme Hélène Petit,  
Direction des Interventions de Santé au Conseil Général du Val-de-Marne
- Mme Meriem Salmi,  
Déléguée départementale ANPA

#### **Ont apporté leur concours**

- Les équipes de la Direction des Interventions de Santé du Conseil Général du Val de Marne
- M. Lucien Assouline,  
Psychologue, IPF
- M. Stéphane Broutin,  
Directeur administratif, Mouvement Vie Libre
- Mme Marie Choquet,  
Directeur de Recherches, INSERM
- Mme Blandine Maslyczyk  
Chargée de communication CNFPT Première Couronne
- M. Patrick Mignon,  
Directeur département sociologie, INSEP
- M. Yvon Plessard,  
Cadre pédagogique, CNFPT Première Couronne
- Dr. Jean-Loup Théry,  
Président d'honneur de la Fédération Française de l'Alcoolologie Ambulatoire